

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2014

Nombre de délégués en exercice : 30 titulaires

Nombre de membres votants : 28

Titulaires présents : 21

Titulaires représentés : 7

(6 suppléants et 1 procuration)

L'an deux mille quatorze, Jeudi 16 octobre à 17 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Villeneuve-lès-Bouloc sous la présidence de Monsieur Philippe PETIT, Président.

Délégués titulaires présents :

CC du Canton de Cadours :	Mrs CLUZET A. et DULONG D.
CC des Coteaux du Girou :	Mrs CUJIVES D., DUTKO H., et VINTILLAS E.
CC du Frontonnais :	Mrs CAVAGNAC H., DUPUY D., NADALIN D., PAPILLAULT P., PETIT Pa. et PETIT Ph.
CC de Save et Garonne :	Mrs BOISSIERES J., ESPIE J-C., JANER G., LAGORCE P., MELIET J-J et MOIGN J-L.
CC Val' Aïgo :	M. LAVIGNOLLE V., Mme NARDUCCI I., Mrs REBEIX N. et SALIERES J-L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :	M. CALAS D. par M. GENEVE J-L (suppléant) ; M. GRANDJACQUOT par M. ANJARD N. (suppléant).
CC du Frontonnais :	Mme MOURIER Ch. par PINSARD B. (suppléant) ; M. GALLINARO A. par TIRMAN S. (suppléante) ; M. VASSAL J-P. par MARELO F. (suppléant).
CC de Save et Garonne :	Mme AYGAT Ch. par BOISSIERES J. (pouvoir) ; M. AUZEMERY B. par VOLTO V. (suppléante).

Délégués titulaires absents :

CC des Coteaux du Girou :	M. ROUMAGNAC L.
CC Val' Aïgo :	M. OGET E.

VOTANTS : 28

POUR : 28

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n ° 2014/ 22

Objet : Election de nouveaux membres du Bureau

VU l'arrêté préfectoral du 8 juin 2006 portant création du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain,

VU l'arrêté préfectoral du 8 octobre 2013 portant modification des statuts dudit syndicat,

VU sa délibération n° 2014/ 5 du 28 mai 2014 portant installation du Comité syndical dudit syndicat,

VU sa délibération n° 2014/ 6 du 28 mai 2014 portant élection du Président dudit syndicat,

VU sa délibération n° 2014/ 7 du 28 mai 2014 déterminant le nombre de Vice-présidents et des autres membres du Bureau dudit syndicat,

VU sa délibération n° 2014/ 8 du 28 mai 2014 portant élection des Vice-présidents et des autres membres du Bureau dudit syndicat,

VU sa délibération n° 2014/ 21 de ce jour annulant l'élection des membres suppléants du Bureau et proposant d'étendre le nombre de membres du Bureau dudit syndicat,

VU l'article 7 des statuts dudit syndicat, et conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité syndical,

SOUS LA PRESIDENCE de Monsieur Philippe PETIT, Président,

PROCÈDE aux élections de cinq membres du Bureau supplémentaires du Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain, selon les modalités suivantes :

Le Comité syndical a choisi pour secrétaire Mme MOURIER Chantal.

Messieurs SALIERES Jean-Luc et CAVAGNAC Hugo sont nommés scrutateurs.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et selon les dispositions prises dans la délibération n° 2014/ 21 de ce jour déterminant la nouvelle composition du Bureau, chacune des élections s'effectue au scrutin secret et à la majorité absolue des membres de l'organe délibérant.

Pour chacune des élections, Monsieur Philippe PETIT, Président, a fait appel à candidature. Pour chacun des postes, un seul candidat s'est présenté.

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a déposé son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne.

Après dépouillements,

Le Comité syndical, à l'unanimité,

PROCLAME membres titulaires du Bureau, outre le Président et les quatre Vice-président,

Article 1^{er} : Monsieur Vincent LAVIGNOLLE 6^{ème} membre titulaire du Bureau

Article 2 : Monsieur Daniel NADALIN 7^{ème} membre titulaire du Bureau

Article 3 : Monsieur Léandre ROUMAGNAC 8^{ème} membre titulaire du Bureau

Article 4 : Monsieur Patrice LAGORCE 9^{ème} membre titulaire du Bureau

Article 5 : Monsieur Philippe GAUTIER 10^{ème} membre titulaire du Bureau

ET DÉCLARE

Article 6 : le Bureau constitué comme suit, par Communauté de communes, chacun des membres étant immédiatement installé dans sa fonction respective :

CANTON DE CADOURS	CLUZET	Aïair	2ème Vice-président
	DULONG	Denis	5ème Membre titulaire
	GAUTIER	Philippe	10ème Membre titulaire
COTEAUX DU GIROU	VINTILLAS	Edmond	1er Vice-président
	CUJIVES	Didier	3ème Membre titulaire
	ROUMAGNAC	Léandre	8ème Membre titulaire
FRONTONNAIS	PETIT	Philippe	Président
	CAVAGNAC	Hugo	2ème Membre titulaire
	NADALIN	Daniel	7ème Membre titulaire
SAVE ET GARONNE	BOISSIERES	Jean	4ème Vice-président
	AUZEMERY	Bertrand	4ème Membre titulaire
	LAGORCE	Patrice	9ème Membre titulaire
VAL' AÏGO	SALIERES	Jean-Luc	3ème Vice-président
	REBEIX	Nicolas	1er Membre titulaire
	LAVIGNOLLE	Vincent	6ème Membre titulaire

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation :	08/10/2014
Date d'affichage :	08/10/2014
Certifié exécutoire le :	03/11/2014
Affichée le :	03/11/2014


Philippe PETIT
Président



